/BA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°96-173 du 21 Mai 1996

Portant nomination de Monsieur Philippe Pierre AFOUDA en qualité de Chef de Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des cabinets du Président de la République et des Ministres

SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Mai 1996,

D E C R E T E

Article 1er.- Monsieur Philippe Pierre AFOUDA est nommé Chef de Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispsotions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

.../...

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,

Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH.-

Le Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises,

Félix ADIMI.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM-MIPME-MF 12 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGMB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDT 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 DCRCSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-